

Commune de Celles

Opération de Développement rural

Commission locale de Développement rural de Celles

Compte-rendu de la séance du 25 novembre 2014

(19h00 à la Maison de l'Entité – Salle du Conseil communal – Rue Parfait, 14 à 7760 CELLES)

Présents

Michel PECQUEREAU - *Échevin délégué à la fonction maïorale et Président de la CLDR*

Axelle CHANTRY - *Échevine*

Yves WILLAERT - *Échevin*

Thierry BAUFFE, Carine BREDA, Gauthier CALLENS, Marie-Jeanne DALEZ, Jean-Paul DELBECKE,

Annie FARVACQUE, Thierry LEFEVRE, Etienne LEROY, Pierre MORELLE, Jean-Claude

VANMEENEN, Olivier VANSEYMORTIER, Willy VANSEYMORTIER – *Membres de la CLDR*

Stéphanie GUÉRIN, Eric EVRARD – *Agents de développement de la FRW*

Invités

Camille MESTDAG – *IDETA*

Excusés

Véronique DURENNE – *Bourgmestre empêchée*

Marie-Vinciane DEBOUVRIE, *Ing. - Travaux Publics*

Jean-Gonzague CALLENS, Véronique CRETEUR, Damien CUIGNET, Philippe DE KEUKELEIRE,

Jean DELESTRAIN, Christelle ERGO, Josée HENNEQUIN, David HOTTON, Bernadette LEBAILLY,

Martine LEMAIRE – *Membres de la CLDR*

Non excusés

Benoît ALLUIN, Pierre BERNARD, Albert BOITEAU, Manon CABY, Guy D'HARVENG, Bernadette

DARRAS, Nicole de RIBAU COURT, Sébastien DECONINCK, Adrien DESMET, Jean-Marc

DESSEYNE, Anne-Françoise DUBUISSON, Philippe DUBUISSON, Patrick DUPUIS, Adrien

DUPUIS, Thierry EEMAN, Daniel HUBERMONT, Alain HUVENNE, Christophe LECLERCQ,

Didier LOSFELD, Alexandrine MAES, Carine MALADRY, Jacques MOULIN, Guido NEERDAELS,

Gérard PAPEGAIX, Jérôme PECQUEREAU, Raphaël PECQUEREAU, Hugues PLUME, Sylviane

PROCUREUR, Freddy RENARD, Palick VAN HÖVELL, Paul-Henry VANDEVELDE, Bertrand

VANDIJSTADT, Isabelle VERBECQ, Philippe WANDELS – *Membres de la CLDR*

1. Introduction.

Michel PECQUEREAU rappelle qu'il s'agit de la finalisation de la première grande étape de l'opération : l'approbation de l'avant-projet de PCDR et le choix du premier projet pour lequel solliciter un subside pour une étude faisabilité.

Il cède la parole aux représentants de la FRW et de l'IDETA.

2. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 11/02/2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Modification de la composition de la CLDR

Stéphanie GUÉRIN informe la CLDR de la modification suivante : suite au retrait de trois membres (Pierre CLAIX, Gustave SAMAIN et Marie-Anne MAHIEZ), les trois derniers candidats sur la liste de réserve ont été désignés par le Conseil communal du 27 mars 2014 : Pierre MORELLE, Guy d'HARVENG et Philippe DUBUISSON.

4. Approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première convention faisabilité

Remarques du personnel communal et de la CLDR sur le PCDR

3 membres du personnel communal et un de la CLDR ont consulté sur place le dossier ; les remarques formulées portaient sur des précisions techniques et des éléments d'actualité permettant de mettre à jour les fiches-projets.

Le tableau de remarques circule en séance pour que les membres en prennent connaissance ; aucun commentaire n'est ajouté par les participants.

Approbation de l'avant-projet de PCDR

En guise de préambule, la FRW projette un montage multimédia retraçant les différentes étapes-clé du processus ayant permis l'élaboration du document.

Un focus est opéré sur deux éléments particuliers de cette opération : la consultation des enfants et le foisonnement de « lots 0 » ou projets mobilisateurs, c'est-à-dire d'action et de projets portés par les citoyens auprès de l'autorité communale (GT MAYA, GT Patrimoine, Commission d'informations agricoles).

Au terme de l'exposé, la CLDR approuve à l'unanimité l'avant-projet de PCDR.

Prochaines étapes de l'ODR

Les étapes à venir sont rappelées par les AD : avis de conformité du SPW, approbation par le Conseil communal, présentation à la CRAT (commission régionale de l'aménagement du territoire) et approbation par le Gouvernement wallon.

Choix de la première convention faisabilité

Les AD expliquent qu'il s'agit d'une nouvelle procédure dont aucun projet n'a actuellement été mené jusqu'à son terme ; le cheminement administratif de l'activation d'une fiche-projet s'opère en deux temps : une convention faisabilité suivie d'une convention exécution.

La première vise à approfondir la fiche-projet de façon à aboutir à un projet avec métrés et estimations précises. Le délai maximal pour honorer cette convention est de 18 mois. Une fois cette étape franchie et validée par le SPW et le Ministre, la Commune doit solliciter sans tarder (pour éviter des révisions de prix pouvant fausser l'estimation) la convention exécution.

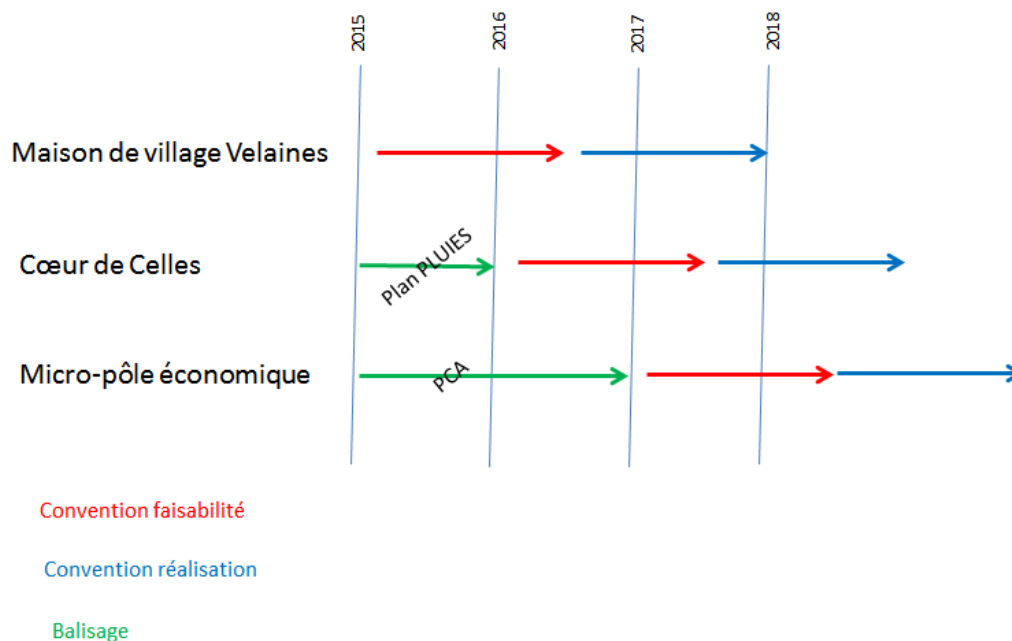
Les AD rappellent à la CLDR que les 3 projets prioritaires n'ont pas été hiérarchisés mais choisis notamment car ils couvraient 3 secteurs importants pour le développement de la Commune :

- Économie pour le micro-pôle de développement économique ;
- Cadre de vie pour le cœur de Celles ;
- Cohésion sociale pour la Maison de village de Velaines.

Camille MESTDAG présente en détail ces trois fiches (plans, esquisses, estimations).

Si ces trois projets sont sur le même ordre hiérarchique, ils ne sont cependant pas tous sur le même plan en ce qui concerne les prérequis techniques et/ou juridiques nécessaires à leur activation. Ainsi, le traitement du cœur de Celles est tributaire de l'aboutissement du plan PLUIES et le micro-pôle d'une modification du plan de secteur.

Eu égard à ces éléments et aux durées escomptées des phases de « balisages » (techniques/administratifs), le phasage suivant est proposé et débattu avec la CLDR.



Les membres confirment la pertinence de l'exercice et valident la chronologie de demande de subsides « Développement rural ».

Questions/réponses :

❖ *Maison de village de Velaines*

Le choix de compléter la future maison de village de Velaines via l'aménagement de la chapelle des Oblats est-il encore pertinent vu les derniers développements (vente à un privé) ? Ne faudrait-il pas cibler une propriété communale, par exemple en proposant une extension sur le jardin jouxtant l'actuelle salle ?

Le choix s'est porté sur la chapelle pour trois raisons :

- 1) augmenter et compléter, via une salle plus petite, l'offre en locaux pour le monde associatif ;
- 2) entretenir la mémoire des Oblats ;
- 3) s'inscrire dans un « schéma directeur » imaginé dans le cadre du GT Oblats.

Jusqu'à présent, les différents candidats acquéreurs ont tous accepté le principe de rétrocéder la chapelle à la Commune.

L'étude faisabilité sera l'occasion, le cas échéant, de revoir ce choix.

❖ *Cœur de Celles*

L'idée de se pencher également sur le bâti environnant en complément de l'aménagement des espaces au sol est émise ; l'idée de mettre à profit la période de « balisage pour mener une démarche participative associant des spécialistes (St Luc Tournai, architectes urbanistes,..) est émise.

Pour rappel, de la matière concernant la Place Verte « rêvée » a été compilée lors des journées du patrimoine 2013 : aquarelles réalisées dans le cadre d'atelier d'Étincelles et recueil de souhaits liés au jeu « des lego » imaginé par l'animatrice culturelle communale, etc. L'ouvrage rédigé à cette occasion par les historiens locaux et publié par la bibliothèque fourmille également d'informations potentiellement utiles.

L'idée de recourir pour l'étude de faisabilité à un concours afin de désigner le bureau d'étude est proposée ; ce type de projet requiert en effet une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, paysagiste,...).

❖ *Micro-pôle de développement économique*

Plusieurs membres estiment qu'il faut lancer sans tarder la procédure d'acquisition et les études.

Un participant, transporteur, estime que le choix technique pour les espaces dédiés aux poids lourds peut être modifié afin d'en réduire le coût ; un stabilisé au lieu d'un aménagement de type voirie pourrait répondre aux besoins.

En conclusion, les trois projets sont à mener de front :

- 1) Maison de village de Velaines : solliciter la convention de faisabilité dès 2015 ;
- 2) Cœur de Celles : obtenir en 2015 les résultats du plan PLUIES (y compris les recommandations) ;
- 3) Micro-pôle de développement économique : solliciter une modification du plan de secteur et envisager les acquisitions de parcelles dès 2015.

Les demandes de conventions de faisabilité pour le Cœur de Celles et le micro-pôle s'échelonnent donc dans le temps.

5. Divers

Aménagement du site du Pont d'Helchin

L'appel est lancé aux bonnes volontés pour rallier le groupe projet et collaborer au développement et à la gestion future du site

Journées wallonne de l'eau

Le concept de ces journées est présenté ; si la CLDR le souhaite, elle peut s'investir aux côtés de la FRW dans une activité ; le site du Pont d'Helchin, proche de l'Escaut, pourrait s'y prêter.

Aucun autre point n'est proposé par l'assemblée.

Le Secrétariat,

Le Président,

Eric EVRARD
Fondation rurale de Wallonie

Michel PECQUEREAU
Échevin délégué à la fonction maïorale